

AUBERVILLIERS/  
LA COURNEUVE/  
ÉPINAY — SUR —  
SEINE / L'ÎLE —  
SAINT — DENIS /  
PIERREFITTE — SUR  
— SEINE / SAINT —  
DENIS / SAINT —  
OUEN / STAINS /  
VILLETANEUSE /

—  
la SPL, au service des projets urbains  
de l'agglomération et des villes  
—

**SPL**

**PLAINE COMMUNE  
DÉVELOPPEMENT**

# LA SPL, SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE PLAINE COMMUNE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION ET DES VILLES

La SPL Plaine Commune Développement a été créée le 25 septembre 2012 par Plaine Commune et les villes de l'agglomération pour redéployer et fluidifier leurs capacités d'aménagement et de construction d'équipements publics. Adossée aux moyens humains, techniques et juridiques de la SEM du même nom, la Société publique locale (SPL) bénéficie complètement des expériences des équipes de la SEM.

Elle agit pour le compte exclusif de ses actionnaires. Le capital\* de la SPL est de 800 000 €. Il est réparti entre 50 % pour Plaine Commune et 50 % pour les villes la composant au prorata de leur population. Il s'agit de la communauté d'agglomération Plaine Commune et des villes de :

- Aubervilliers,
- Épinay-sur-Seine,
- La Courneuve,
- L'Île-Saint-Denis,
- Pierrefitte-sur-Seine,
- Saint-Denis,
- Stains,
- Villetaneuse.

Présidée par Patrick Braouezec et dirigée par Catherine Léger, la SPL Plaine Commune Développement est administrée par :

- Michel Beaumale, représentant la ville de Stains
- Patrick Braouezec, représentant de Plaine Commune
- Perrine Crosnier, représentante de Plaine Commune
- Dominique Carre, représentant de Plaine Commune
- Hervé Chevreau, représentant de Plaine Commune
- Karim Dedrumel, représentant de Plaine Commune
- Christian Goulard, représentant la ville de Pierrefitte-sur-Seine
- Carinne Juste, représentante la ville de Villetaneuse
- Patrice Konieczny, représentant la ville d'Épinay-sur-Seine
- Philippe Monges, représentant la ville de L'Île-Saint-Denis
- Didier Paillard, représentant la ville de Saint-Denis
- Stéphane Peu, représentant de Plaine Commune
- Gilles Poux, représentant la ville de La Courneuve
- Stéphane Prive, représentant de Plaine Commune
- Pierre Quay-Thevenon, représentant de Plaine Commune
- Jacqueline Sandt, représentante de Plaine Commune
- Jean-Yves Vannier, représentant la ville d'Aubervilliers
- Bernard Vincent, représentant de Plaine Commune

La SPL Plaine Commune Développement est soumise au code des marchés publics et à l'ordonnance du 6 juin 2005, en fonction des missions qui lui sont confiées.

\* La société et son capital ont été créés avant l'entrée de Saint-Ouen dans Plaine Commune.

## DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE CRÉATION, LES OPÉRATIONS CONFIEES À LA SPL...

... en maîtrise d'ouvrage construction

### → Réhabilitation et extension du complexe sportif Romain-Rolland à Épinay-sur-Seine

Au cœur du quartier de la Source-Les-Presles, le complexe sportif Romain-Rolland va bénéficier d'une rénovation et d'une extension. À l'issue de l'opération, l'équipement comprendra une nouvelle salle de gymnastique et quatre salles de sport rénovées.

Mission : maîtrise d'ouvrage déléguée

Acteur du projet : Ville d'Épinay-sur-Seine (MO)



### → Réhabilitation de la maison du centre à Épinay-sur-Seine

Cette opération, réalisée dans le cadre du projet de renouvellement urbain du centre-ville, a vocation à recomposer l'équipement et à le faire évoluer au regard des nouveaux besoins de la population. Il accueillera notamment un centre socioculturel et la Maison des Parents.

Mission : maîtrise d'ouvrage déléguée

Acteurs du projet : Ville d'Épinay-sur-Seine (MO) / Sequendi SAS (AMO HQE)

### → Construction d'un centre socioculturel et d'un multi accueil à Épinay-sur-Seine

Situé dans le quartier de la Source-Les-Presles, l'équipement public va abriter deux espaces distincts : un centre socio-culturel et un multi-accueil. Le projet est certifié NF HQE bâtiments tertiaires dans le cadre d'une démarche engagée par la ville.

Mission : assistance à maîtrise d'ouvrage

Acteurs du projet : Ville d'Épinay-sur-Seine (MO) / IDA Concept (AMO architecturale) / Athegram Environnement (AMO HQE) / Keldi Architecte (MOE)



### → Réhabilitation du groupe scolaire Robespierre-Vallès à La Courneuve

Le groupe scolaire Robespierre-Vallès va faire l'objet d'une rénovation, notamment énergétique. Un nouveau centre de loisirs va également être construit à l'ouest de la parcelle.

Mission : assistance dans la phase concours pour la désignation de la maîtrise d'œuvre

Acteur du projet : Ville de La Courneuve (MO)

### → Restructuration de la salle des fêtes, des locaux associatifs et du service jeunesse à Épinay-sur-Seine

L'équipement, situé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, va faire l'objet d'une requalification. Elle va permettre de réorganiser les différents espaces mais également d'améliorer l'espace scénique tout en facilitant l'accès au point information jeunesse.

Mission : assistance à maîtrise d'ouvrage

Acteurs du projet : Ville d'Épinay-sur-Seine (MO) / Atelier Maufra-Coulon (MOE)



### → Construction d'un dojo à Épinay-sur-Seine

La SPL Plaine Commune Développement va construire un dojo dans le centre-ville. L'équipement sportif comprendra également un espace de boxe Muay Thai ainsi que des vestiaires et locaux administratifs.

Mission : maîtrise d'ouvrage déléguée

Acteurs du projet : Ville d'Épinay-sur-Seine (MO) / Arkepolis (programmiste)

... en maîtrise d'ouvrage aménagement

### → ZAC des Tartres, à Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains

Au carrefour de trois communes de l'agglomération, la ZAC des Tartres porte sur un périmètre de 33 hectares dont 20 hectares d'espaces publics. L'ambition de ce projet est de proposer une offre d'habitat diversifié - 1 630 logements mixtes environ et 640 logements spécifiques - dans un quartier valorisé par des projets majeurs : Archives nationales, Université, extension de la ligne 13 du métro, Tangentielle Nord, RD 28. Dans le prolongement des actions menées par la communauté d'agglomération sur son territoire, qui a reçu le label Éco cité, cette opération comporte une forte dimension environnementale. Les bâtiments seront construits pour être passifs voire positifs. Une attention toute particulière sera également apportée à la gestion des eaux pluviales et au paysage afin de proposer à terme un quartier pilote.

La ZAC, d'abord confiée à la SEM en février 2012, a été cédée à la SPL par délibération du conseil communautaire de Plaine Commune le 18 décembre 2012.

En 2013, la SPL lance les consultations des principaux partenaires : bureaux d'études, maîtrise d'œuvre urbaine, AMO environnementale, maîtrise d'œuvre des espaces publics, etc. Elle réalise également les premières acquisitions foncières pour la construction de 395 logements sociaux, en accession privée et étudiants, et débute les premiers travaux d'espaces publics et de viabilisation en lien avec le collège en construction.



→ Suite aux études pré-opérationnelles de création de la ZAC, Plaine Commune envisage le lancement de la concession d'aménagement Confluence Sud, dont la SPL pourrait être attributaire.

# *Le fonctionnement de la SPL*

*Il a été mis en place des règles de contrôle par les collectivités, Plaine Commune et la SPL pour respecter le fonctionnement particulier des Sociétés publiques locales.*

*Le comité technique est composé de la Direction générale des services de Plaine Commune, de la Direction générale de la SPL et des Directions générales des services des villes concernées.*

*Il se réunit pour préparer chaque conseil d'administration. Un comité d'engagement, une commission d'appels d'offre, organisent la passation des marchés.*

*Des clauses de contrôle spécifiques sont insérées dans les concessions d'aménagement, les mandats de construction et les prestations de services qui sont les trois types de contrats que peut passer la SPL pour mener les missions qui lui sont confiées de gré à gré. Le responsable de la cellule finances au Département du développement urbain et social (DDUS) de Plaine Commune est censeur de la SPL.*

## *L'équipe de la SPL*

*Dans la période de montée en charge d'activité de la SPL, des mises à disposition du personnel de la SEM à la SPL ont lieu préalablement à ce que cette dernière ait son propre personnel et qu'un groupement d'intérêt économique soit mis en place entre les deux sociétés.*



Pour toute question ou demande de précision,  
vous pouvez vous adresser à :



17-19, avenue de la Métallurgie  
93 210 Saint-Denis La Plaine  
Tél. 01 49 17 83 60  
Fax 01 49 17 83 64

[www.semplaine.fr](http://www.semplaine.fr)